

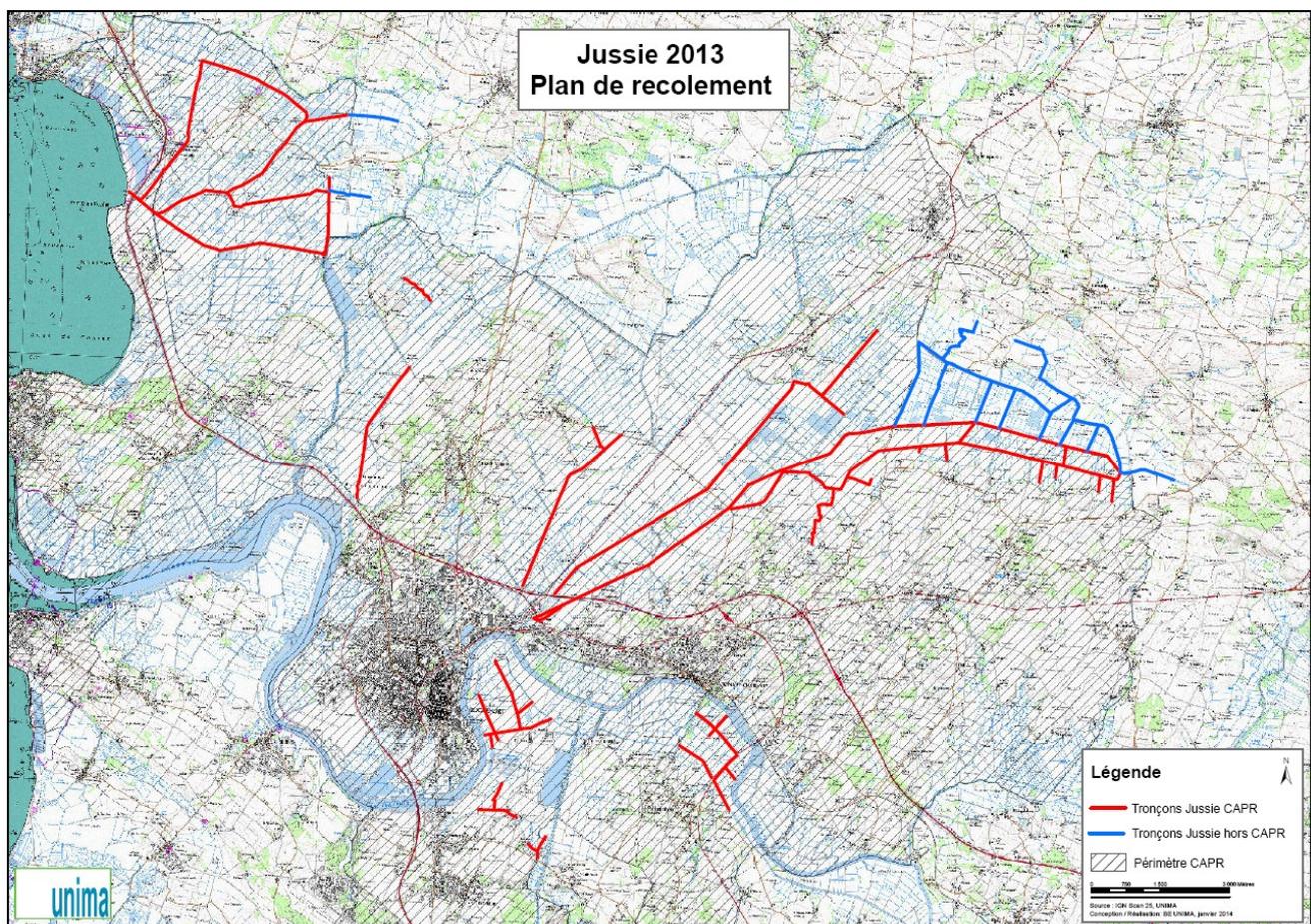
LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DE LA JUSSIE

SUR LES MARAIS NORD DE ROCHEFORT (n° 17)

En 2009, un séminaire réalisé en partenariat avec le Forum des Marais Atlantique a permis de sensibiliser les élus et les acteurs du marais à la lutte contre la Jussie. Depuis 2011, la communauté d'agglomération mène une démarche de reconquête des marais de Rochefort en luttant contre la prolifération de la Jussie par un arrachage manuel.

Coordonnées GPS :
Longitude : -0.951497
latitude : 45.927255

En 2013, une nouvelle journée d'échange, toujours en partenariat avec le Forum des Marais a permis de réaliser une sensibilisation sur la Renouée Asiatique.



Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Rochefort Ocean

Période de réalisation et durée des travaux : du 3 juin au 25 octobre 2013

Présentation des objectifs précis (espèces visées, etc.) de l'action réalisée ou des travaux effectués :

L'objectif de l'action est de contrôler la prolifération de la jussie dans les marais de Rochefort afin de permettre à la fois une reconquête de la Biodiversité et de permettre un meilleur écoulement de l'eau.

En 2013, 100km de canaux ont été mis sous contrôle (en 2011 : 62,5 km)

	<i>Prévisionnel 2013</i>	<i>Programme révisé</i>	<i>Réel</i>
Période d'intervention	21 mai /25 octobre		03 juin/25 octobre
Jours homme	490j	450j	520j
Linéaire réalisés (1 et 2 passages)	189506	181896	181896
Surface d'herbiers			6247.7 m²
Volume d'herbiers arrachés			2 56.74 m³



Photo avant travaux



Photo pendant travaux

Coût total et financements du projet : 158 410, 85€ TTC pour 100km de canaux sous contrôle

Le projet est financé par la Région Poitou-Charentes, le Conseil général de la Charente Maritime et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Entreprise / Régie : suite à un appel d'offre, une entreprise a été retenue pour effectuer ce travail.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Depuis 3 ans, il est demandé aux associations syndicales de marais volontaires de participer à la lutte contre la Jussie. Pour ce faire, un état des lieux a été réalisé en 2009/2010.

Il est demandé aux AS de réaliser avant la 1ère intervention, un curage des canaux durant l'hiver précédent l'intervention à leur charge.

Ensuite l'intervention d'arrachage s'effectue manuellement en utilisant des barques, les épuisettes, des barrages flottant en amont et aval, ...

2 types d'interventions sont préconisées :

Le premier correspond à une phase de restauration et répond à un niveau de colonisation très important. Sur le territoire, cette intervention a été réalisée par le biais de curage durant l'hiver précédent l'intervention.

Le deuxième correspond à une phase d'entretien et permet de maintenir la plante à niveau de colonisation faible. Cette intervention se réalise par la mise en œuvre d'une ou plusieurs campagnes d'arrachage manuel durant la période de développement de la plante (mai à octobre).

Pendant cette phase d'entretien, le type d'intervention varie selon le niveau de colonisation atteint. L'évolution théorique des modes d'intervention tout au long des campagnes est reportée sur le tableau suivant :

Année d'intervention	Type d'intervention	Vitesse de progression
N-1	Curage	/
N	Arrachage manuel 2 passages	500 m/j
N+1	Arrachage manuel 2 passages	1000 m/j
N+2	Arrachage manuel 2 passages	1000 m/j
N+3	Arrachage manuel 1 passage	2000 m/j
N+4	Arrachage manuel 1 passage	2000 m/j

Intervention	Coût (avec coût unitaire indicatif en €/ml, €/ m3...)
500 mètres/jours	1,85€ au ml
1 000 mètres/jours	1,05€ au ml
2 000 mètres/jours	0,35€ au ml

Etat des lieux avant / après :

Une étude a été réalisée en 2009/2010 permettant de réaliser un programme pluriannuel qui est adapté chaque année. Le travail d'arrachage manuel permet de ne pas « dégrader » les berges et les milieux environnant.

Informations sur les aspects administratifs

afin de faire participer bien associer les différents acteurs du marais à la démarche le plus grand nombre

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande

(études, cahier des charges...) : cahiers des charges, bilans, ...

Présentation des impacts (positifs et négatifs) observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Lors d'un voir plusieurs passages par an, la pression sur le développement de la jussie se ressent et permet progressivement de limiter les passages. Avec un passage à 2 000 mètres par jour, il reste uniquement de petites rosettes de jussie dispersées.

Remarque et conseil : Il faut maintenir la pression sur la plante par un passage régulier sur de très nombreuses années.

Le travail d'arrachage manuel permet de ne pas « dégrader » les berges et les milieux environnant.

Suivi mis en place : des fiches sont remplies chaque jour précisant le secteur/tronçon, la quantité de jussie extraite ainsi qu'une localisation de la jussie via un croquis.

L'ensemble des données sont transmises à l'ORENVA.

Commentaires : (points positifs, difficultés particulières rencontrées, remarques sur la démarche...) cf plus haut

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Isabelle MOREAU – 0546876801 – i.moreau@agglo-rochefortocéan.fr